



L'ANAS a rencontré la Défenseure des Enfants, Madame Avenard, le mercredi 11 octobre 2018.

Le jeudi 11 Octobre 2018, Madame Avenard et deux de ses collaboratrices, Madame Lieberherr, cheffe du pôle défenseure des droits et Madame Mahl, juriste au pôle enfance, ont reçu trois des membres de la commission protection de l'enfance de l'ANAS.

Cette rencontre a été demandée par les membres de cette commission afin de présenter le rôle et les missions de cette instance. Elle avait aussi pour objectif de renforcer les liens entre les services de la Défenseure des Enfants et cette commission.

La Défenseure des Enfants a répondu rapidement à notre sollicitation. Entre autre sujet, nous avons pu échanger sur l'importance de la formation des professionnels en protection de l'enfance. La Défenseure des Enfants a fait preuve d'une grande bienveillance à l'égard des conditions d'exercice des assistants de service social et plus largement des travailleurs sociaux en protection de l'enfance.

Pour la Défenseure des Enfants, les droits de l'enfant doivent être le « langage commun » qui permettent à tous de se rassembler et de construire les solutions aux problématiques actuelles en matière de protection de l'enfance.

Au regard des discours et valeurs partagés, la commission protection de l'enfance ne peut faire l'impasse d'une participation à l'action de cette institution. Plusieurs pistes comme développer et adapter la formation en protection de l'enfance, relayer les avis du défenseur des droits mais aussi partager l'expertise de chacun ont été évoquées.

La Commission Protection de l'Enfance